

Le réseau urbain hiérarchisé, base de l'aménagement du territoire et du développement économique (*)

par J. A. SPORCK

Professeur à l'Université de Liège
Chaire de Géographie Economique

Le phénomène le plus frappant qui accompagne le passage d'une économie d'avant la révolution industrielle à une économie moderne développée réside dans le fait que la population passe progressivement d'une très large majorité de ruraux — environ 80 % — à une très large prédominance de population urbaine, qui tend vers 80 à 85 %.

Ce renversement de proportion s'effectue, suivant les pays et le moment où il s'opère, en deux siècles, voire parfois en un peu plus d'un siècle seulement alors que, pendant des siècles auparavant, la proportion d'environ quatre ruraux pour un citadin était restée à peu près stable.

Cette urbanisation progressive est d'autant plus étonnante que, pendant ce temps, la population du globe n'a cessé de s'accroître à un rythme toujours plus rapide, au point d'en être parvenue à un doublement en un tiers de siècle environ.

Ainsi donc ce renversement de proportion s'effectue simultanément avec cette croissance globale qui se trouve en fait principalement absorbée par les villes.

Pendant le XIX^e siècle, alors que la population mondiale avait pratiquement doublé, celle des villes s'était déjà multipliée par trois. Pendant le XX^e siècle, la population de la planète aura été multipliée par quatre tandis que celle des villes le sera par six, voire sept !

Les pays à économie encore relativement peu développée mais à très forte progression démographique et déjà dotés d'énormes volumes de population, tels que l'Inde, la Chine, le Pakistan, l'Indonésie, le Brésil, etc..., où la part de la population rurale reste encore majoritaire, sont cependant responsables d'un certain freinage de cette urbanisation galopante.

(*) Communication présentée au XXI^e Congrès international de Géographie de New Delhi, décembre 1968.

Mais leur entrée progressive dans la voie du développement accélère déjà, chez eux aussi, ce passage vers une proportion toujours plus grande de population urbaine.

Si la cause du démarrage simultané de ces deux phénomènes est sans conteste « la révolution industrielle », il faut bien reconnaître que cette révolution est abordée dans des conditions de plus en plus différentes par les divers pays, suivant le moment auquel cette révolution les atteint.

La révolution industrielle typique, celle du début du XIX^e siècle, a conduit, vers la période de l'entre-deux guerres, à un accroissement de la part de la population active occupée dans l'industrie allant jusqu'à plus de 50 % dans certains pays tels que la Grande-Bretagne et la Belgique (1).

Dans les pays qui ont abordé cette révolution industrielle plus tard, surtout pour l'ensemble de leur territoire, comme aux U.S.A. et en France, voire en Allemagne où l'industrialisation généralisée date bien davantage de la fin plutôt que du début du XIX^e siècle, un tel pourcentage de travailleurs industriels, supérieur à 50 %, n'a déjà plus été atteint. Si nous prenons comme exemple le Japon qui a effectué cette révolution au XX^e siècle, nous constatons que la part de l'industrie n'a même jamais atteint les 40 %, tout comme aux U.S.A. d'ailleurs.

Ainsi, lorsque la révolution industrielle se produit à un moment récent, la productivité est telle que la part de la population qui peut y trouver un emploi reste proche d'un tiers des actifs et certainement inférieure à 40 %, même lorsque ce développement industriel est aussi spectaculaire qu'au Japon.

C'est aux activités du secteur tertiaire que revient dès lors le rôle de principal fournisseur d'emplois.

Dès à présent, en Angleterre et en Belgique, il a pris le relais de l'industrie pour la création d'emplois « nouveaux » ou « supplémentaires ». Il y remporte déjà la majorité relative, voire la majorité absolue de la population active occupée.

Aux Etats-Unis, plus de 60 % des travailleurs y trouvent leur emploi et au Japon, où l'agriculture occupe encore 24 % de la population active, le tertiaire est déjà largement majoritaire avec 44 %, alors que l'industrie, dont l'extension fut si spectaculaire, n'occupe cependant que 32 % des actifs (2), et est même en faible recul de pourcentage.

(1) L'agriculture y représentait alors environ 1/5 des actifs, le tertiaire concernait à peu près le tiers des actifs.

(2) Au 31.12.1966 (*Statistical Handbook of Japan*, Bureau of Statistics Office of the Prime Minister, 1967).

Or, l'exemple du Japon est particulièrement significatif. En effet, son économie est basée sur une production provenant d'une industrie entièrement moderne dans la plupart des branches. Il s'agit donc bien, en ce qui concerne ce pays, d'un tertiaire évolué et non pas de ce tertiaire « primitif » et pléthorique, du type de vendeurs de cigarettes à la pièce, qui caractérise certaines économies urbaines encore peu évoluées.

Le graphique montre ce glissement des activités du primaire vers le secondaire, puis vers le tertiaire, tel qu'il s'est approximativement produit et continuera probablement à se produire en Europe occidentale, conduisant à une très large prédominance du tertiaire qui, à la fin du siècle, y occupera plus des deux tiers de la population active.

Il résulte de ces phénomènes que, si nous sommes en pleine révolution, surtout technologique, dans le domaine industriel, nous entrons aussi dans la révolution du tertiaire sur le plan de l'emploi, donc des activités des hommes.

Les pays en développement abordent dès à présent et de façon *simultanée*, et non plus successive, ces deux révolutions industrielle et tertiaire.

Or, que sont ces activités du secteur tertiaire ?

Rappelons-en brièvement les principales catégories : commerce de gros et de détail, banques, affaires, assurances, administration et services publics, enseignement, recherche, professions libérales et services privés, activités de loisirs et de culture (dont tourisme, etc).

La toute grande majorité de ces activités présente un caractère commun : elles sont *urbaines* dans leur localisation. Elles traduisent en fait l'exercice de « fonctions urbaines ».

Si le tertiaire est essentiellement urbain, il faut en conclure que *la ville* devient le phénomène économique essentiel à envisager sur *le plan de l'emploi*, donc de la répartition des hommes et de leurs activités.

En Géographie économique, si l'on ne veut pas risquer d'être en retard d'une révolution, et ce tout autant en pays en voie de développement que dans les pays industrialisés, il faut prendre conscience de ces réalités et apprendre à *considérer les villes* comme étant naturellement les pôles de la croissance économique et sociale.

La Science économique a consacré beaucoup de travaux aux problèmes de la croissance industrielle et aux mesures à prendre pour favoriser le développement.

Il serait grand temps maintenant d'étudier la façon dont s'opère le développement du tertiaire et de rechercher les moyens de le faire

progresser harmonieusement, voire de lui faire jouer un rôle moteur dans le processus du développement économique.

Trop souvent, bon nombre des activités du tertiaire sont considérées sous les seuls angles social, culturel, sanitaire, et comme activités entraînées, qui suivent le développement de la production. Or il importe de les envisager de plus en plus comme des *fonctions créatrices d'emplois* et comme faisant partie d'une *infrastructure* de plus en plus indispensable même pour le développement ou la *naissance* des activités industrielles évoluées.

De ces constatations, il résulte que l'organisation d'un *réseau* urbain bien réparti spatialement et bien structuré en unités hiérarchisées à sept ou huit niveaux est la tâche essentielle à entreprendre puisqu'elle réalise la synthèse de tous les problèmes de développement et d'aménagement à traiter.

Dans ce domaine, un des apports essentiels des géographes peut consister en premier lieu dans la mise au point des méthodes d'études permettant l'analyse critique de la situation existante. Mais ces études doivent ensuite aboutir à des propositions concrètes capables de conduire à la résorption des lacunes observées, tant dans le réseau lui-même que dans la vigueur du *rayonnement* de certaines fonctions urbaines sur les zones rurales et sur les centres de niveaux inférieurs qui constituent leur « hinterland » normal.

De tels travaux doivent conduire à des propositions :

1° soit de villes nouvelles à créer avec l'indication de leur localisation souhaitable, de leur zone d'influence normale et du niveau qu'elles doivent occuper dans la pyramide hiérarchique des villes ;

2° soit le développement privilégié de certaines villes pour les hisser à un ou deux niveaux supérieurs dans la hiérarchie urbaine, afin de les intégrer à une *armature* urbaine rationnelle.

Dans ces cas, les propositions devront indiquer le niveau à atteindre, le volume de population souhaitable, les types d'activités à développer, notamment grâce à l'implantation des équipements nécessaires à ce niveau des villes.

Cette optique qui accorde la *primauté* aux études d'*implantations urbaines* et de *structuration des économies des villes* se justifie même sur le plan du développement industriel.

En effet les industries lourdes, fort assujetties dans le choix de leur localisation, sont proportionnellement *de moins en moins importantes en pourcentage de l'emploi assuré* et, d'autre part, certaines d'entre elles, telle

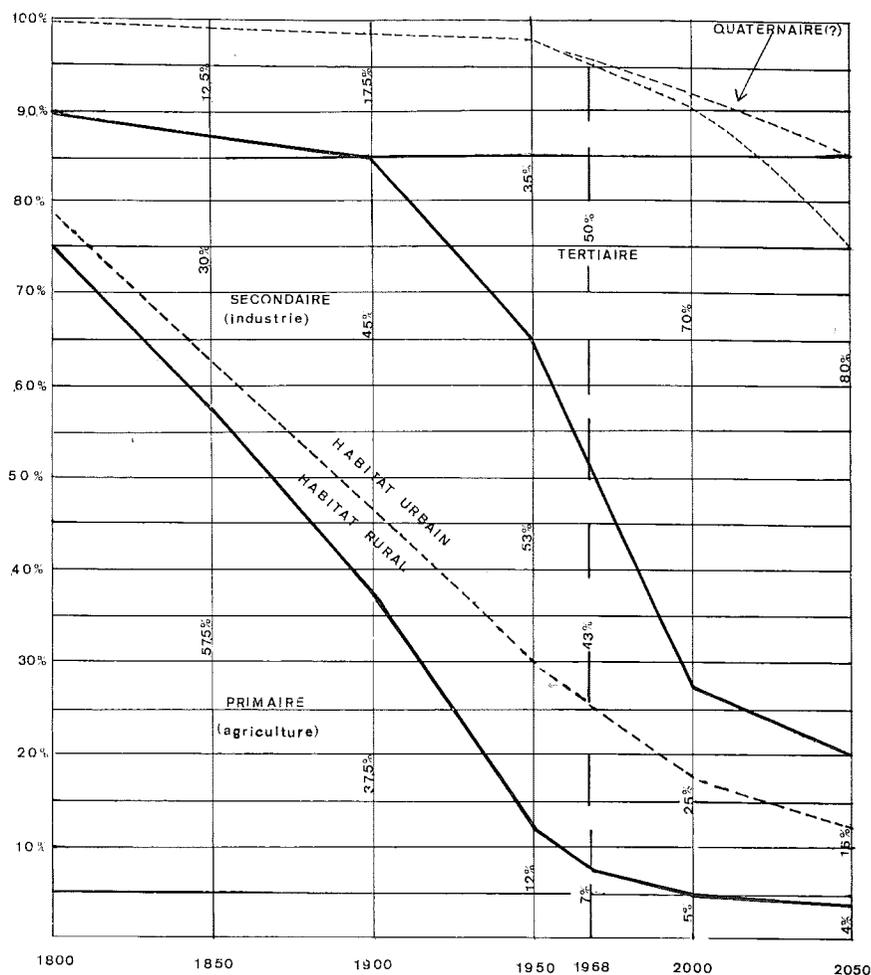


FIG. 1. — Schéma d'évolution des pourcentages de population active entre les grands secteurs d'activités.

Les courbes correspondent approximativement à celles de la Belgique. Elles représentent une « position » plus ou moins intermédiaire entre celles de l'Angleterre et celles des autres pays d'Europe Occidentale, notamment de la France et de l'Allemagne Fédérale. Au-delà de 1968, les courbes sont de pures hypothèses. Ces remarques s'appliquent aussi à la courbe concernant la répartition entre habitat rural et habitat urbain.

que la sidérurgie, par exemple, se révèlent de plus en plus « maniables » pour le choix de leur lieu d'implantation. Il suffit de se rappeler le cas des sidérurgies japonaise et italienne.

Quant aux industries de transformations, surtout les industries de biens de consommation, elles sont de plus en plus « libres » dans le choix

de leur localisation. Il en est surtout ainsi en milieu développé, là où l'infrastructure de base (énergie, voies de communication, etc.) est pratiquement généralisée sur la plus grande partie du territoire et est en tout cas présente à proximité de toute ville d'une certaine importance.

Le facteur de localisation le plus important devient même, pour bon nombre de ces industries, le problème de la main-d'œuvre tant dans ses aspects quantitatifs que qualitatifs (3). Ce fait conduit presque automatiquement la plupart de ces entreprises industrielles à se localiser dans ou à proximité des villes ou agglomérations plus ou moins importantes, suivant le volume et surtout la qualité de la main-d'œuvre qui leur est nécessaire.

Sans entrer dans le détail des méthodes d'études, nous voudrions surtout insister sur l'option proposée. Elle constitue une *véritable philosophie de base pour la conception du développement et de l'Aménagement du Territoire*, en mettant au premier plan de l'*organisation économique et spatiale* le problème de la réalisation d'un réseau urbain complet et bien hiérarchisé.

Certes, de très nombreuses études existent déjà sur la question des « Central places » qui peuvent servir de point de départ pour la recherche des normes à proposer pour les réseaux de base, compte tenu des conditions du milieu naturel et des questions de densité de population et des types d'économies.

Mais ce qui manque le plus dans ces études tant géographiques qu'économiques, ce sont :

1° une recherche prospective des niveaux souhaitables de la hiérarchie des villes, soit ce que l'on pourrait appeler *les niveaux optima* (7 ou 8) des villes avec leurs types d'équipements les plus spécifiques et les caractéristiques des fonctions que ces équipements devraient assurer avec la meilleure rentabilité possible ;

2° des recherches concernant la structuration souhaitable des activités, donc des équipements et des fonctions que ces équipements devraient assurer aux divers niveaux des villes en tenant compte tout spécialement des aspects *qualitatifs* absolument trop négligés jusqu'à présent ;

3° des recherches concernant la mise au point de méthodes d'études permettant *la mesure de l'intensité du rayonnement* des fonctions urbaines sur l'hinterland des villes et agglomérations, alors que la plupart des

(3) J. A. SPORCK, *Le rôle croissant des facteurs humains dans la localisation des industries*, dans *Bull. de la Soc. belge d'Etudes géographiques*, t. XXXII, 1963, n° 1, pp. 51-63 et dans *Travaux géographiques de Liège*, n° 147, 1963.

études actuelles se limitent à la recherche de *la ligne de partage* de ces influences entre deux ou plusieurs villes. Or il importe davantage de connaître comment, à l'intérieur de ces zones, s'effectue le rayonnement des diverses fonctions. Les faiblesses, les insuffisances anormales et inadmissibles pour une bonne participation de toute la population au bénéfice des équipements existants ou à créer doivent être mises en évidence avec leurs causes afin de pouvoir trouver des remèdes à cet état de fait.

De telles recherches pourront aboutir à des conclusions particulièrement intéressantes. Elles pourront, en effet, aller jusqu'à l'élaboration de propositions de solutions très concrètes et souvent d'autant plus efficaces qu'elles aideront aussi à *valoriser davantage les équipements déjà existants*, lesquels sont parfois, voire souvent, insuffisamment utilisés, surtout par les populations quelque peu éloignées des centres.

La Géographie se doit d'être efficiente dans ses travaux. La Géographie urbaine est un des domaines où elle peut l'être de façon imposante et même spectaculaire grâce à des résultats amples et rapides.

Notre but, en rédigeant cette communication, est de proposer comme thèmes essentiels de recherche en Géographie urbaine des études concernant :

- 1° les réseaux urbains ;
- 2° la hiérarchie des villes ;
- 3° les niveaux optima des villes ;
- 4° la mesure de l'intensité du rayonnement des fonctions urbaines dans l'hinterland des villes ;
- 5° la structuration des activités aux divers niveaux des villes, avec essentiellement les aspects qualitatifs des fonctions urbaines ;
- 6° la structuration spatiale des grandes agglomérations avec leur réseau hiérarchisé interne de centres d'importance secondaire.

Ces divers thèmes d'études et de recherches devraient être orientés par cette constatation fondamentale que la ville est et devient de plus en plus *le phénomène économique le plus important du dernier tiers du XX^e siècle et ce tout particulièrement pour la fourniture d'emplois, donc sur le plan humain*. S'il en est ainsi, c'est grâce à la croissance spectaculaire du secteur tertiaire dont le caractère dominant est *d'être urbain*.
